Zeitschrift: Internationale kirchliche Zeitschrift: neue Folge der Revue

internationale de théologie

Band: 79 (1989)

Heft: [4]: Koinonia auf altkirchlicher Basis

Artikel: Traduction française des textes communs

Autor: [s.n.]

Kapitel: 1: Doctrine de Dieu

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-404766

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

I. Doctrine de Dieu

I/1 La révélation divine et sa transmission

Le Dieu un et trine, Père, Fils et Saint-Esprit a créé le monde et «n'a cessé de se rendre témoignage» (Ac 14, 17), il s'est révélé et se révèle encore dans le monde et dans l'histoire de manières nombreuses et diverses.

- 1. Dieu se révèle dans ses œuvres, car «ce qu'il a d'invisible depuis la création du monde se laisse voir à l'intelligence à travers ses œuvres, son éternelle puissance et sa divinité» (Rm 1, 20). Cela vaut particulièrement pour les hommes, créés à son image et ressemblance, «qui montrent la réalité de la loi inscrite en leur cœur» (Rm 2, 15).
- 2. Les hommes désobéirent au commandement divin et péchèrent, l'image divine en eux fut gâtée et obscurcie, et ils devinrent incapables de reconnaître le vrai Dieu: «Mais ils ont perdu le sens dans leurs raisonnements, et leur cœur inintelligent s'est enténébré», par conséquent «ils ont adoré et servi la créature de préference au Créateur» (Rm 1, 21. 25).

Cependant Dieu, qui dans son infinie bonté «veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité» (1 Tm 2, 4), s'engagea sur la voie de sa révélation directe et personnelle au monde. Ainsi, Dieu se révéla directement et réellement «jadis aux Pères par les prophètes» (He 1, 1), à savoir dans le peuple d'Israel. Cette révélation de Dieu, quoique réelle, resta fragmentaire et eut un caractère pédagogique: «La loi nous servit de pédagogue jusqu'au Christ» (Ga 3, 24).

- 3. «Mais quand vint la plénitude du temps, Dieu envoya son Fils» (Ga 4, 4). «Et le Verbe s'est fait chair, et il a demeuré parmi nous» (Jn 1, 14). En Jésus-Christ se produisit la pleine et parfaite révélation de Dieu: «En lui habite corporellement toute la plénitude de la divinité» (Col 2, 9). Le salut n'est possible qu'en Jésus-Christ: «Il n'y a aucun salut ailleurs qu'en lui» (Ac 4, 12). Le Dieu trinitaire se révéla en Jésus-Christ: inaccessible en son essence et incompréhensible dans ses énergies salvatrices, il se révéla dans toute sa plénitude: «Nous disons que nous apprenons à connaître Dieu à ses énergies..., mais son essence reste inaccessible» (Basile le Grand, ep. 234, 1 PG 32, 869).
- 4. Cette révélation surnaturelle en Christ nous est transmise par la tradition des saints apôtres, qui est transmise par écrit dans l'Ecriture inspirée de Dieu et oralement par la voix vivante de l'Eglise. La tradi-

tion orale est maintenue d'une part dans le symbole de foi et les autres décisions et canons des sept Conciles œcuméniques et des synodes locaux, dans les écrits des saints Pères ainsi que dans la sainte liturgie et en général dans la pratique cultuelle de l'Eglise; elle trouve d'autre part son expression dans la doctrine officielle constante de l'Eglise. L'Ecriture et la tradition ne sont pas des témoignages différents de la révélation divine, mais des expressions diverses de la tradition apostolique, une et identique. C'est pourquoi la question ne se pose pas de savoir, laquelle des deux est la plus importante: «les deux ont la même force au regard de la piété» (Basile le Grand, Spir. 27, 2 - PG 32, 188).» «L'Ecriture est comprise de par la Tradition, et la Tradition maintient son authenticité et le critère de la vérité par l'Ecriture et son contenu» (Commission interorthodoxe préparatoire du Saint et Grand Concile, 16-28 juillet 1971, Chambésy/Genève 1973, p. 110). La tradition apostolique est maintenue, expliquée et transmise dans le Saint-Esprit par l'Eglise, dans toute sa pureté.

Le texte ci-dessus sur «La révélation divine et sa transmission» reproduit, selon la Commission théologique mixte orthodoxe-vieille-catholique, l'enseignement des Eglises orthodoxe et vieille-catholique.

Chambésy/Genève, le 23 août 1975

Signatures

I/2 Le canon de la sainte Ecriture

Constituent l'Ecriture sainte les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament acceptés par l'Eglise dans le canon fixé et utilisé par elle. Ce sont:

a) dans l'Ancien Testament les vingt-deux (selon une autre manière de compter les trente-neuf) livres du canon hébraïque; s'y ajoutent dix autres livres, les «anagignoskomena», c'est-à-dire les livres lus, respectivement méritant d'être lus, qu'on a appelés plus tardivement deutérocanoniques en Occident, soit au total quarante-neuf livres.

Les trente-neuf premiers sont canoniques, à savoir: Genèse, Exode, Lévitique, Nombres, Deutéronome, Josué, Juges, Ruth, 1 Samuel, 2 Samuel, 1 Rois, 2 Rois, 1 Chroniques, 2 Chroniques, Esdras (en grec 2 Esdras; Vulgate et version slave: 1 Esdras), Néhémie, Esther, Psaumes, Job, Proverbes, Qohélet, Cantique, Isaïe, Jérémie, Lamentations de Jérémie, Ezéchiel, Daniel, Abdias, Joël, Jonas, Amos, Osée,

Michée, Nahum, Sophonie, Habaquq, Aggée, Zacharie et Malachie. Pour les «anagignoskomena», il s'agit de: Judith, 1 Esdras, (en grec; Vulgate: 3 Esdras; version slave: 2 Esdras), 1 Maccabées, 2 Maccabées, 3 Maccabées, Tobie, Siracide, Sagesse, Baruch et Lettre de Jérémie.

Les livres «canoniques» se distinguent par une autorité particulière, que l'Eglise leur a toujours reconnue; cependant, elle honore aussi les «anagignoskomena» qui font partie depuis les temps anciens du canon des saintes Ecritures.

Note: La Commission vieille-catholique fait les réserves suivantes pour les livres 1 Esdras (en grec; Vulgate: 2 Esdras; version slave: 3 Esdras) et 3 Maccabées: ces deux livres ne sont pas écartés par leur Eglise, mais ne se trouvent pas dans la liste vieille-catholique des livres bibliques, qui remonte à la tradition latine. La Conférence internationale des évêques vieux-catholiques devrait d'abord prendre position sur ce point.

b) dans le Nouveau Testament, les vingt-sept livres canoniques, à savoir: les quatre Evangiles selon Matthieu, Marc, Luc et Jean, les Actes des Apôtres, les épîtres de saint Paul: Romains, 1 Corinthiens, 2 Corinthiens, Galates, Ephésiens, Philippiens, Colossiens, 1 Thessaloniciens, 2 Thessaloniciens, 1 Timothée, 2 Timothée, Tite, Philémon et Hébreux; les épîtres catholiques: Jacques, 1 Pierre, 2 Pierre, 1 Jean, 2 Jean, 3 Jean, Jude ainsi que l'Apocalypse de saint Jean.

Le texte ci-dessus sur «Le canon de la sainte Ecriture» reproduit, selon la Commission théologique mixte orthodoxe-vieille-catholique, l'enseignement des Eglises orthodoxe et vieille-catholique.

Chambésy/Genève, le 25 août 1975

Signatures

I/3 La Sainte Trinité

Nous confessons le Dieu un en trois hypostases, Père, Fils et Saint-Esprit. Le Père, qui a «aimé» le Fils «avant la création du monde» (Jn 17, 24), s'est révélé par lui dans l'Esprit Saint, afin que cet amour soit parmi les siens (Jn 17, 26) par la communion du Saint-Esprit «envoyé dans nos cœurs» (Gal 4, 6). Cette révélation est un mystère indicible et inexplicable, un mystère de l'amour, «car Dieu est amour» (1 Jn 4, 8).

1. Sur la base de cette révélation, nous croyons que le Dieu unique

dans son essence est trinitaire dans les hypostases ou personnes. Père, Fils et Saint-Esprit désignent les trois modes de l'être des trois personnes, sans commencement, éternels, et leurs relations entre elles; ces trois personnes sont inséparablement liées et unies dans l'unique essence divine. Ainsi, «nous vénérons l'unité dans la trinité et la trinité dans l'unité avec le paradoxe de la distinction et de l'union» (Grégoire de Nazianze, or. 25, 17 – PG 35, 1221).

- 2. Nous comprenons l'unité d'une part et avant tout sur la base de l'unité et identité de l'essence divine, d'autre part sur la base de l'unité et identité des propriétés, des énergies et de la volonté; et si nous faisons remonter le Fils et le Saint-Esprit au Père comme à leur origine et unique cause (aition), nous maintenons l'unité sans confusion aucune. Les trois personnes divines sont liées les unes aux autres et unies sans confusion dans le Dieu unique, d'une part parce qu'elles sont de même essence, d'autre part parce qu'elles s'interpénètrent sans se mêler. C'est pourquoi «nous reconnaissons, partant de la consubstantialité et de l'interpénétration des hypostases ainsi que de l'identité de leur volonté et énergie, de leur puissance, autorité et mouvement..., que Dieu est un et indivisé; car Dieu est vraiment un: Dieu (le Père), son Verbe et son Esprit» (Jean Damascène, f. o. 8 PG 94, 825). Toute séparation ou division de l'essence, toute subordination des trois personnes sur la base d'une préséance ou préférence est exclue.
- 3. Nous comprenons la trinité d'une part sur la base de la différence des trois personnes, d'autre part sur la base de la diversité de leurs processions. Ainsi, les trois personnes divines se distinguent sans être séparées, chacune a la plénitude de la divinité, l'essence divine restant évidemment inséparée et indivisée, si bien que «la divinité est sans division dans ceux qui sont distincts (= les hypostases)» (ameristos en memerismenois Grégoire de Nazianze, or. 31, 14 PG 36, 149).

Le Père se distingue des autres personnes dans la mesure où, par sa nature et de toute éternité, il engendre le Fils et fait procéder le Saint-Esprit; le Fils, dans la mesure où il est engendré par le Père; le Saint-Esprit en ce qu'il procède du Père. Ainsi le Père est non-engendré, sans cause (anaitios) et sans origine, mais en même temps «l'unique origine et racine et source du Fils et du Saint-Esprit» (Basile le Grand, hom. 24, 4 – PG 31, 609); lui seul est leur cause (aitios), lui qui de toute éternité engendre le Fils et fait procéder le Saint-Esprit. Le Fils pour sa part est engendré par le Père, le Saint-Esprit est issu – ou procède – du Père. Partant, le Père est sans cause (anaitios) et sa propre cause (autoaitios), le Fils et le Saint-Esprit ont leur cause dans le Père:

le Fils, parce qu'il est engendré, le Saint-Esprit parce qu'il procède, tous deux étant sans commencement et temps, sans division et séparation. Ainsi, la mystérieuse, indicible et pourtant réelle différence des hypostases ou personnes de la Sainte Trinité apparaît seulement dans leurs trois propriétés incommunicables, pour le Père dans le fait de ne pas être engendré, pour le Fils dans le fait qu'il est engendré, pour le Saint-Esprit dans le fait qu'il procède. «Ce n'est que dans ces propriétés hypostatiques que les trois saintes hypostases se distinguent, non par l'essence, mais par le caractère propre de chaque hypostase, et elles restent ainsi distinctes sans être séparées» puisqu'elles «ne désignent pas l'essence, mais leur relation entre elles et leur mode d'être» (Jean Damascène, f. o. 8; 10 – PG 94, 824.837).

4. Pour le Saint-Esprit en particulier, la sainte Ecriture (Jn 15, 26), le deuxième Concile œcuménique dans le symbole de foi de Nicée-Constantinople et en général l'Eglise ancienne nous apprennent qu'il procède du Père, la source et l'origine de la divinité. Il faut pour cela distinguer sont éternelle procession du Père seul de sa révélation dans le temps et sa mission dans le monde, qui s'est faite par Jésus-Christ. Donc quand nous parlons de la procession du Saint-Esprit dans le sens de son être et procession éternels et sans commencement, nous confessons qu'il procède du Père seul, et non du Père et du Fils. En revanche quand nous parlons de la procession temporelle du Saint-Esprit et de sa mission dans le monde, nous confessons qu'il procède du Père par le Fils, ou aussi qu'il procède des deux.

C'est pourquoi nous croyons au Saint-Esprit «qui procède du Père ... et a été communiqué à toute la création par le Fils ... Nous ne disons pas que l'Esprit est du Fils ... Mais nous confessons que c'est par le Fils qu'il a été manifesté et nous est communiqué ... Il est le Saint-Esprit de Dieu le Père, parce qu'il procède de lui, mais on l'appelle aussi Esprit du Fils, parce qu'il a été manifesté et communiqué à la création par lui, mais non parce qu'il tient l'être de lui» (Jean Damascène, f. o. 8; 12; hom. 4, 4 – PG 94, 821.832.833.849; 96, 605).

C'est en ce sens que la Lettre doctrinale de la Conférence internationale des évêques vieux-catholiques de 1969 affirme: «Nous rejetons catégoriquement l'adjonction du filioque, faite en Occident au 11^e siècle, sans reconnaissance par un Concile œcuménique. Ce rejet ne se rapporte pas seulement au procédé non canonique de cette adjonction, quoique cette forme à elle seule enfreigne la loi d'amour en tant que lien de l'unité. Mais bien plutôt, nous rejetons toute doctrine théologique qui fait du Fils une cause concomitante du Saint-Esprit.»

Dans un sens analogue, la Déclaration particulière de cette même Conférence d'évêques sur «La question du filioque», datant de la même année, affirme «que dans la Très-Sainte Trinité, il n'y a qu'un seul principe et source, à savoir le Père.»

Le texte ci-dessus sur «La Sainte Trinité» reproduit, selon la Commission théologique mixte orthodoxe-vieille-catholique, l'enseignement des Eglises orthodoxe et vieille-catholique.

Chambésy/Genève, le 28 août 1975

Signatures